

**Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Élus de la République,
Mesdames et Messieurs les Représentants des autorités civiles et militaires,
Mesdames et Messieurs les Anciens Combattants et Représentants des Associations d'Anciens Combattants,
Mesdames et Messieurs,**

Chaque année à la même époque, nous commémorons l'anniversaire des combats de juillet 1944 et nous accomplissons le devoir de mémoire pour la bravoure des combattants tombés à Monassut et dans les communes voisines d'Higuères-Souye et de Morlaàs.

Aujourd'hui, à l'occasion du 75ème anniversaire, je souhaiterais vous faire le récit du combat qui eu lieu ici le jeudi 13 juillet 1944.

Ce 13 juillet vers 7h00 du matin, un détachement formé par les sections BOUTIN et VILTARD de la compagnie DUPONT, fait mouvement de Lalongue vers Espechède pour recevoir un important parachutage prévu la nuit suivante. L'adjudant René SARRAZIN commande le détachement, dont l'itinéraire prévu passe par Lussagnet, Monassut, Gerderest, Abère et Sedzère.

En tête du détachement se trouve un groupe d'une vingtaine de cyclistes, en charge de la reconnaissance de la route. Derrière eux, un convoi suit, composé de 3 véhicules légers et de 3 camionnettes transportant une quarantaine de maquisards.

Vers 9h45, le groupe cycliste parcourt sans encombre les 300m de la RN643 (aujourd'hui D943) qui séparent la D211 où nous sommes ce matin et la route de Gerderest. Mais la colonne de véhicules doit s'arrêter entre l'église de Monassut et le cimetière car une des camionnettes est en panne. Elle est réparée au bout d'une demi-heure.

Au moment de repartir et de déboucher sur la route nationale, l'adjudant SARRAZIN aperçoit une file de camions venant de la direction de Lembeye qu'il reconnaît comme étant un convoi allemand.

SARRAZIN estime que l'état des véhicules de son détachement ne permet ni de franchir rapidement le carrefour car il se trouverait immédiatement sous le feu de l'ennemi, ni de faire demi-tour par manque de temps et l'étroitesse de la route. La seule solution est de faire face puis décrocher dès que possible, supposant que les allemands n'étaient pas en force. On apprendra plus tard qu'il y avait en réalité 57 camions transportant des soldats allemands et 2 camions chargés de miliciens en plus des 2 automitrailleuses.

SARRAZIN se positionne au carrefour et 2 mitrailleuses sont mises en batterie, tandis que les autres grenadiers-voltigeurs armés de mitraillettes, fusils et grenades se mettent légèrement en retrait à proximité du cimetière, derrière un talus et des arbres. Tous attendent désormais l'affrontement.

Le combat est rude et inégal, mais le groupe de combattants, grâce à sa détermination et son courage, réussit à repousser trois assauts. Il est obligé de

se replier lorsqu'interviennent les automitrailleuses blindées allemandes car la position devenait intenable. Guy LAGRAVE, un des deux servants d'une mitrailleuse, veut rester à tout prix et continuer le combat. Il est entraîné de force hors de la zone des combats tandis que l'autre servant de mitrailleuse – Gaston DECHAUD et le chargeur René CRISTOL - sont mortellement blessés.

A l'issue de l'engagement qui dura une heure à peine, douze maquisards trouveront la mort, 10 durant l'affrontement et 2 qui, sérieusement blessés, ne pourront pas évacuer et seront achevés par l'ennemi. Ce sont Marcel LAMARQUE et Jean-Marie CLOS-PUCHEU.

Le reste du détachement réussit à se replier par des petits chemins autour du cimetière et de l'église, laissant derrière eux de lourdes pertes auprès de l'ennemi. Quant à l'avant-garde de cyclistes, il avait continué son chemin et ne s'est rendu compte de rien, pensant que la colonne suivait.

Un certain nombre d'habitations, dont l'église, porte encore les traces et stigmates de l'intensité des tirs.

Après le dépôt de gerbe que fera Mr le Maire devant la stèle érigée en leur honneur, je vous citerai chacun des noms de ces combattants courageux et héroïques qui n'ont pas hésité une seconde à sacrifier leur vie pour rendre à la France sa dignité et sa liberté.

Au-delà de cette tragédie qui a marqué l'histoire de notre commune, nous devons aussi rendre hommage à celles et ceux qui ont perdu la vie pendant cette terrible période, tués aux combats, fusillés, disparus, qui ont péri en prison, en déportation ou sous la torture.

Souvenons-nous et faisons en sorte que ces événements demeurent dans nos mémoires afin que celles et ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie ne disparaissent pas dans l'oubli.

Il subsiste aux générations présentes et futures le devoir de tolérance, de respect de l'autre, de solidarité, et de continuer à préserver les valeurs essentielles de notre Nation que sont la Paix, la Justice, la Démocratie et la Liberté.